

EBA/2020/12/CSU/SER/NP

Paris, le 11 décembre 2020

Sujet: Ex-ante notice pour procédure négociée de valeur moyenne

« Service de location et entretien de plantes et fleurs d'intérieur écologiques »

Description du contrat

L'Autorité bancaire européenne (ABE) et l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), ci-après « les autorités adjudicataires », signeront un contrat-cadre avec la société qui remportera le marché.

Le montant d'une procédure de marche négociée de valeur moyenne du Règlement financier de l'Union européenne est d'entre 60.000 et 139.000 euros. Le montant de la présente procédure est de 100.000 euros pour la durée maximale du contrat-cadre.

Les autorités adjudicataires estiment que le contrat-cadre, suite au résultat de la procédure de marché, sera signée en mars 2021 et entrera en vigueur en mai 2021, suite à l'expiration du contrat actuel. La durée du contrat cadre sera d'un an, renouvelable trois fois pour trois périodes d'un an par tacite reconduction.

Description du service

L'objectif général de l'appel d'offres est de signer un contrat-cadre avec un opérateur économique de services spécialisé à la location de plantes et fleurs écologiques et l'entretien de celles-ci avec des produits aussi écologiques. La location consiste en un service récurrent et la possibilité de demander des services ponctuels :

- la décoration verte des espaces de bureaux : la livraison, installation, enlèvement et remplacement des plantes vertes et fleurs vivantes comme demandée par Les autorités adjudicataires, et
 - d'autres services similaires ou différents a la décoration additionnels comme par exemple, sans être exhaustif, la décoration végétale des évènements, la décoration de Noël avec la livraison et décoration des sapins et d'autres accessoires.
-

Description de la procédure de marché

Dans la procédure négociée d'appel d'offres, des opérateurs économiques manifestant leur intérêt peuvent effectuer une demande afin de pouvoir participer. L'ABE envoie les documents relatifs à l'appel d'offres aux candidats sélectionnés et qui seront invités à soumettre une offre. Uniquement les candidats sélectionnés et invités par l'autorité adjudicataire sont invités à soumettre une offre. Il est à la discrétion de l'ABE de sélectionner les candidats de son choix et de les inviter à participer.

Si vous souhaitez communiquer votre intérêt à participer à cette procédure négociée, **veuillez s'il vous plait vous manifester en écrivant un email à tenders@eba.europa.eu avant 18h00 le vendredi 8 janvier 2021**. Veuillez s'il vous plait inclure dans votre email :

- Votre nom ou celui de la personne de contact privilégié au sein de votre organisation
- Le nom de votre organisation
- L'adresse postale de votre organisation
- La description de vos activités
- La référence EBA/2020/12/CSU/SER/NP

Critères de sélection :

- Les candidats doivent avoir la capacité juridique et réglementaire pour prester les services demandés.
- Leur chiffre d'affaires annuel doit être égal ou supérieur à EUR 50 000 au cours des deux derniers exercices financiers clos.
- Le soumissionnaire fournit une liste de trois références actuelles de marchés/contrat/clients relatifs à des prestations en rapport direct avec le présent marché. Le volume et les caractéristiques de ces trois prestations doivent être similaires au sujet de l'appel d'offres, doivent être en cours ou avoir été prestées au cours de la dernière année, et avoir un montant minimal annuel de EUR 10 000.

Des informations complémentaires sur ces critères seront incluses dans les documents de l'appel d'offres qui seront envoyés aux candidats.

Les informations publiées sur cette page le sont à titre purement indicatif et ne sauraient constituer une quelconque obligation pour Les autorités adjudicatrices d'inviter un quelconque opérateur économique qui aurait témoigné de son intérêt à se porter candidat. Faire valoir votre intérêt pour recevoir les documents de l'appel d'offres dans une procédure d'appel d'offres négociée de ce type ne s'accompagne d'aucun droit et ne crée aucune attente légitime de la part de l'opérateur économique.

La date indicative pour l'envoi des documents de l'appel d'offres aux candidats sélectionnés est le lundi 11 janvier 2021.

Cliquez sur les liens pour avoir plus d'informations sur l'[Autorité bancaire européenne](#).

Cliquez sur les liens pour avoir plus d'informations sur l'[Autorité européenne des marchés financiers](#).